SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025-2026-2027

INTERVENANTS 1

EXERCICE FINANCIER		2025	CODE
MUNICIPALITÉ LOCALE		Godbout	96010
ARRONDISSEMENT			
ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE		MRC de Manicouagan	AR960
MRC OU COMMUNAUTÉ		MRC de Manicouagan	AR960
ÉVALUATEUR		Évaluateur	STATUT (X)
SIGNATAIRE	Serge Dussault E.A.	permanent	
Adresse	102-1191, Rue de Courchevel	Évaluateur privé	
	Lévis QC	- Action exclusive	
	G6W 0N9	- Action partagée	X
MANDATAIRE	GeoCentralis		
EN INFORMATIQUE			

FAITS SAILLANTS 2

VALEURS IMPOSABLES		VALEURS NON IMPOSABLES		VALEURS TOTALES	
Terrains	4 681 200	Terrains	1 014 000	Terrains	5 695 200
Bâtiments	26 070 700	Bâtiments	2 546 900	Bâtiments	28 617 600
Immeubles	30 751 900	Immeubles	3 560 900	Immeubles	34 312 800

NOMBRE TOTAL D'UNITÉS D'ÉVALUATION	469	NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS	309
NOMBRE TOTAL D'UNITÉS DE VOISINAGE	35	NOMBRE TOTAL D'AUTRES LOCAUX	37

VÉRIFICATION DE L'EXACTITUDE DE L'INVENTAIRE Nombre d'unités dont la dernière vérification remonte à		GESTES POSÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS		Date de dépôt du rôle Année-mois-jour
- moins d'un an	229	Nombre de certificats délivrés aux fins de la tenue à jour du rôle	126	2024-10-28
- entre 1 an et 4 ans	143	Équilibration du rôle	X OUI / NON	
- entre 4 ans et 8 ans	80	Si oui, nombre d'unités d'évaluation dont la valeur a été modifiée	428	Date de compilation Année-mois-jour 2024-11-05
- plus de 8 ans	17			

ASSIETTES D'APPLICATION DES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE 9

TAUX APPLICABLES CLASSE NON RÉSIDENTIELLE ET POURCENTAGE DE TAXATION			TAUX NON RÉSIDENTIELLE VAL.NR À 100 % ET IND. CL. 2 À 50 %		TAUX INDUSTRIELLE (CLASSE 2) VALEUR À 50 %		TAUX IND. (SAUF CL.1 ET 2) VALEUR À 100 %		TAUX AGRICOLE	TAUX FORESTIER	TAUX 6 LOGEMENTS OU + VALEUR À 100 %		TAUX DE BASE VALEUR À 100 %	
			IMPOSABLES	COMPENSABLES	IMPOSABLES	COMPENSABLES	IMPOSABLES	COMPENSABLES	VALEURS À 100% IMPOSABLES		IMPOSABLES	COMPENSABLES	IMPOSABLES	COMPENSABLES
									203 700	0				
1A	0,1%	901								99.9%				
1B	0,5%	902								99.5%				
1C	1%	903								99%				
2	3%	904								97%				
3	6%	905								94%				
4	12%	906								88%				
5	22%	907	420 800							78%			420 800	
6	40%	908	539 300							60%			539 300	
7	60%	909								40%				
8	85%	910	125 600							15%			125 600	
9	100%	911							TAUX TERRAINS VAGUES		IMMEUBLES SANS PARTIE		NON RÉSIDENTIELLES	
10	100%	912	4 614 900	61 100					DESSERVIS		357 200		24 490 400	
11	Cours de triage 100%	913							VALEURS À 100 %					
12	CHSLD 20%	914							IMPOSABLES	COMPENSABLES		80%		
13	Cours de triage 40%	915		(chem. de fer)								60%		
APPLICATION DU TNR QUAND TTVD		916					(TTVD - TAUX DE BASE) x							
ASSIETTES D'APPLICATION		917	5 091 056				(TTVD) x		0	0	357 200		25 161 044	

ASSIETTES D'APPLICATION DES TAUX RELATIFS AUX SOUS-CATÉGORIES DES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS (si applicables)

DÉNOMINATION DE LA SOUS-CATÉGORIE			TAUX SOUS-CATÉGORIE DE RÉFÉRENCE		TAUX SOUS-CATÉGORIE A		TAUX SOUS-CATÉGORIE B		TAUX SOUS-CATÉGORIE C	
			IMPOSABLES	COMPENSABLES	IMPOSABLES	COMPENSABLES	IMPOSABLES	COMPENSABLES	IMPOSABLES	COMPENSABLES
1A	0,1%	918								
1B	0,5%	919								
1C	1%	920								
2	3%	921								
3	6%	922								
4	12%	923								
5	22%	924	420 800							
6	40%	925	539 300							
7	60%	926								
8	85%	927	125 600							
9	100%	928								
10	100%	929	4 614 900	61 100						
11	Cours de triage 100%	930								
12	CHSLD 20%	931								
13	Cours de triage 40%	932								
APPLICATION DU TNR QUAND TTVD		933								
ASSIETTES D'APPLICATION		934	5 091 056		0		0		0	